LA TRIBUNE

de L'A.D.R.E.R

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel 5 Rayol Park, 83820 Rayol-Canadel sur mer

www.adrer.org

Agréée en qualité d'association locale d'usagés au titre de l'article L121-5 du code de l'urbanisme

Arrêté Préfectoral n° 2014/21.

L'approvisionnement en eau potable

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la potabilisation et la distribution de l'eau relève de la compétence de la Communauté des communes du Golfe de Saint-Tropez qui a remplacé le Syndicat intercommunal de distribution d'eau de la corniche des Maures (SIDECM) créé dans les années 1930. La Société Veolia - Eau (filiale de Vinci issue de l'ancienne Compagnie générale des eaux) en est le délégataire pour tous les aspects d'exploitation. Ce contrat d'affermage a débuté le 01/01/2014 et se terminera le 31/12/2025.

La compétence eau de la Communauté couvre l'ensemble du territoire des 12 communes du Golfe.

La communauté s'alimente en eau brute par la pluviométrie du bassin versant de la Verne avec un apport occasionnel en cas de sécheresse du Canal de Provence et de forages dans les vallées de la môle, de la Giscle et de L'Argens. Elle est responsable du bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau potable de toute la population et des activités se trouvant sur son territoire.

- Elle réalise les études concernant la prévision des besoins futurs et les travaux qui s'avèrent nécessaires. Elle est propriétaire de toutes les installations en particulier du barrage de la Verne dont elle assure en régie la surveillance et l'entretien. Enfin elle assure la charge des emprunts.
- Le délégataire est chargé de l'exploitation (pompage de l'eau, potabilisation, stockage, distribution, recouvrement factures et relation clients) et de l'entretien et du renouvellement de la totalité des ouvrages, hormis le barrage de la Verne.

Le tableau des chiffres clés de l'année 2017 et le schéma de production er de distribution ciaprès montrent l'importance du dispositif.

Chiffres clés

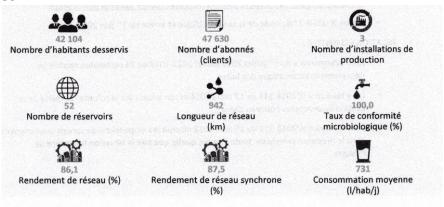
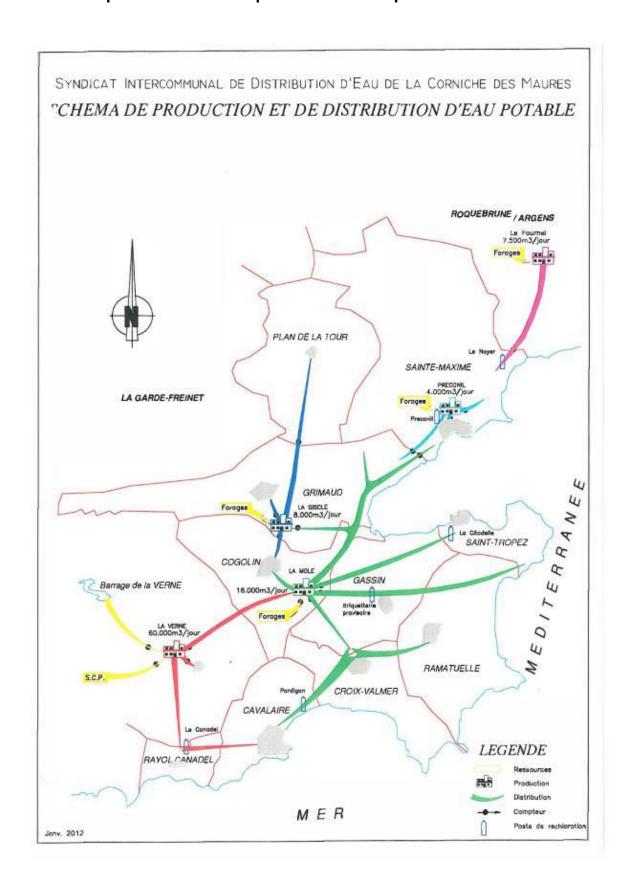


Schéma de production et de répartition de l'eau potable



Le rendement du réseau est de 86,1% à comparer à la moyenne nationale de 79,6%. La différence par rapport au 100% provient principalement des fuites du réseau mais aussi de l'utilisation de l'eau par les pompiers et de certains détournements frauduleux (remplissage des piscines à partir des bouches d'incendie, par ex).

Le prix de l'eau

Les factures d'eau sont complexes à comprendre car elles concernent le prix de l'eau potable, le prix de l'eau usée quand l'usager est raccordé au réseau public d'assainissement et les taxes fixées par l'Agence de l'eau (cf à ce sujet notre Tribune n° 16 d'avril 2012).

L'usager ne reçoit du délégataire qu'une seule facture mais

- plusieurs tarifs s'appliquent, correspondant à plusieurs prestations,
- plusieurs entités se partagent le règlement. Les deux principales sont
 - le délégataire lui-même (Veolia)
 - o la communauté de communes (s'étant substituée au SIDECM)

En effet, afin d'inviter les abonnés qui arrosent abondamment leur jardin à économiser l'eau, la facturation de la potabilisation de l'eau et de sa distribution est divisée au cours de l'année en deux tranche :

La tranche 1 - 60m3 par semestre

Il est généralement admis sur le territoire national qu'un foyer moyen peut vivre normalement avec une consommation moyenne de 60 m³ par semestre, la partie non consommée ne se reportant pas sur le semestre suivant.

O La tranche 2 - au delà de 60m3 par semestre

Lorsque la consommation par semestre est supérieure à 60 m³ le prix des m³ dépassant les 60m³ est cinq fois (5,10) plus élevé que celui de la tranche 1 en faveur du délégataire et de 2,66 fois plus élevé pour la Communauté¹.

la redevance au m3 est tarifée en fonction de sept diamètres de compteurs (de 15 à 100mm)

Les prix actuels de 0.2500 € le m³ revenant au délégataire et de 0.3166 € le m³ relevés sur la dernière facture pour la Communauté s'avèrent raisonnables, comparativement au reste de la France. Si l'on se projette sur 2 factures semestrielles types de 2x60m3 les prix se présentent ainsi² pour 10 communes³ de l'intercommunalité, dont le Rayol:

	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Facture type 120m3/an TTC - euros	176.15	161.28	161.05	160.06	160.85	162.66
Prix / m3 TTC - euros	1.468	1.344	1.342	1.334	1.34	1.355

source: rapport annuel 2017 "prix et qualité de l'eau potable" - communauté des communes du Golfe de St Tropez qui, pour permettre la comparaison s'appuie sur une " facture annuelle d'eau consommation INSEE de 120m3" conformément à la règlementation

¹ On a pu constater sur la facture de septembre 2017 une erreur de répartition des m³ entre les deux tranches en défaveur des abonnés, dûment corrigée sur la facture de novembre 2017.

² source: rapport annuel 2017 "prix et qualité de l'eau potable" - communauté des communes du Golfe de St

³ les communes de Ste Maxime et de la Garde Freinet ont encore des régimes spécifiques

La hausse 2018 s'explique par la rémunération de Veolia qui est indexée contractuellement sur une formule composite⁴ faisant ressortir une hausse de 2.09%.

Eau potable et arrosage des jardins

Régulièrement certains habitants posent la question de l'arrosage des jardins par de l'eau brute plutôt que potable. Les foyers français étant historiquement équipés d'un seul réseau de distribution, celui d'eau potable, la construction d'un deuxième réseau parallèle d'eau brute de près de 1000 km pour les communes du golfe étant économiquement irréaliste, plusieurs solutions existent pour éviter d'arroser son jardin avec de l'eau potable:

- Le forage afin de récupérer l'eau de la nappe en sous-sol; ce dispositif est réglementé et ne donne pas toujours satisfaction, la nappe étant souvent à sec en été,
- La récupération toute l'année des eaux de pluie des toitures et des surfaces imperméabilisées et de son stockage dans des outres adaptées,
- La plantation dans son jardin limitée à des espèces végétales acclimatées au climat local.

0 0 0

⁴ (cout horaire du travail eau assainissement, achats d'eau, électricité, production industrie, Gprod, travaux canalisations)